

Valoriser sa formation

- Participez aux **ateliers culturels** proposés par le SUAC ou le CROUS, en parallèle de vos études (chant, théâtre...)
- Allez au concert, à l'opéra, au théâtre. Les structures culturelles rémoises offrent des tarifs préférentiels aux étudiants et recherchent souvent des bénévoles ou des stagiaires pour leurs événements.

Se documenter

Télécharger le programme de la licence sur le site de l'URCA :

<http://www.univ-reims.fr/formation>

Suivez des MOOC d'orientation pour une adaptation réussie à l'Université sur :

<https://www.mooc-orientation.fr/>

- Le Métier d'étudiant

- La Fac, est-ce pour moi ?

Pour préparer votre rentrée à l'Université, consultez la rubrique « transition lycée – université » :

<https://www.univ-reims.fr/informations-lyceens>

Consulter les publications de la Mission Orientation sur le site de l'URCA :

www.univ-reims.fr/orientation, rubrique « Nos ressources documentaires »

Poursuites d'études après une licence de Musicologie

De nombreuses ressources sur l'orientation sont accessibles sur le Pearltrees de la Mission Orientation : www.pearltrees.com/orienturca

Approfondir ses recherches en consultant :

- <https://philharmoniedeparis.fr/fr/formation> puis « Orientation et insertion professionnelle ». Des ressources incontournables pour s'informer : possibilité de visionner des portraits de professionnels, de consulter des livrets sur les activités et formations.

S'informer et s'orienter à l'Université

Université de Reims Champagne-Ardenne

Contact Licence d'Arts : UFR Lettres et Sciences Humaines

57 rue Pierre Taittinger 51100 Reims

Accueil étudiant (scolarité) ☎ : 03.26.91.37.28 ish-scolarité@univ-reims.fr

Secrétariat pédagogique : 03.26.91.89.02 - Bureau 17.113 jason.delforge@univ-reims.fr

Responsable de la licence : Pierre Rigaudière

Site du département : <https://www.univ-reims.fr/nos-diplomes/venez-vous-former-aux-disciplines-de-la-musique-et-de-la-musicologie,20691,34699.html>

SAE Mission Orientation : www.univ-reims.fr/orientation - orientation@univ-reims.fr

Facebook : [@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca) - Twitter : [@sae_URCA](https://twitter.com/sae_URCA)

Campus Croix-Rouge – Bâtiment 19 - Le Pyxis – 57 rue Pierre Taittinger

51100 REIMS - ☎ 03.26.91.87.55

Campus des Comtes de Champagne - Hôtel Dieu-le-Comte / Place du Préau – 10000 TROYES

☎ 03.25.43.38.40/46



Réussir sa Licence Arts parcours Musicologie



Objectif :

Le parcours Musicologie a pour objectif de permettre l'acquisition :

- de connaissances centrées sur **l'histoire et l'analyse de la musique** de l'Antiquité à nos jours.
- de compétences techniques : écriture, formation de l'oreille, analyse musicale et pratique du chant choral.

Les enseignements proposés couvrent la musique occidentale écrite, les musiques extra-européennes (ethnomusicologie) et les musiques dites actuelles.

Un volet plus directement axé sur les milieux professionnels couvre les domaines du droit et des institutions culturelles, de la gravure musicale et l'informatique liée au travail du son, de la production et de la diffusion des œuvres musicales.

Pour réussir, il est vivement recommandé de maîtriser la lecture de partitions simples en deux clés, le déchiffrement de rythmes simples en binaire et en ternaire ainsi que les notions essentielles de la théorie tonale.

Organisation :

La licence comporte des enseignements mutualisés en 1^{ère} année avec la licence Arts du spectacle.

En outre, **Trois cursus** sont proposés dès la 1^{ère} année :

- A) Musicologie
- B) Pratiques musicales spécialisées (interprètes)
- C) Composition (composition instrumentale, composition électroacoustique, composition mixte).

Le cursus A est dispensé uniquement à l'Université. Il s'adresse aux étudiants se destinant principalement à l'enseignement.

Les cursus B et C impliquent de s'inscrire en parallèle au Conservatoire et exigent des pré-requis. Pour le cursus B, l'étudiant doit avoir atteint un niveau cycle III minimum en instrument ou en chant. Ces deux parcours s'adressent aux étudiants souhaitant devenir musiciens professionnels. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires.

Stage :

Un stage de 35 h est organisé au second semestre de la 2^{ème} année

Préparer son entrée en L1

Consultez le site <https://www.parcoursup.fr/>
Saisie des vœux : du 20 janvier au 29 mars 2022

Participez aux différentes manifestations d'orientation :

- **Forum Avenir Etudiant**
 - à Reims : 26 et 27 novembre 2021
 - à Troyes : 27, 28 et 29 janvier 2022
- **Journée Portes Ouvertes** de l'Université de Reims Champagne-Ardenne : 29 janvier 2022
- **Un jour à l'Université (UJALU)** : 7 au 11 février 2022

Pour les 2 parcours en lien avec le Conservatoire : l'étudiant devra en parallèle s'informer auprès du Conservatoire entre mars et août pour passer l'**examen d'entrée en septembre**. Les étudiants échouant à la sélection du Conservatoire seront rebasculés sur le parcours A.
Voir : www.reims.fr rubrique « La Culture à Reims », « Conservatoire » puis « Les formations supérieures ».

Chiffres et attendus nationaux

60 places l'année précédente. **261 vœux** formulés l'année précédente.
193 candidats ont reçu une proposition d'admission l'année précédente.
Tous les candidats ont été acceptés. (source : Parcoursup)

Effectifs en L1 (rentrée 2021) : **60** (source : SES)

Taux de passage en 2^{ème} année : **51,3** tous bacs confondus

Taux de réussite en 3 ou 4 ans : **42,2** tous bacs confondus
(source : Parcoursup - Données nationales)

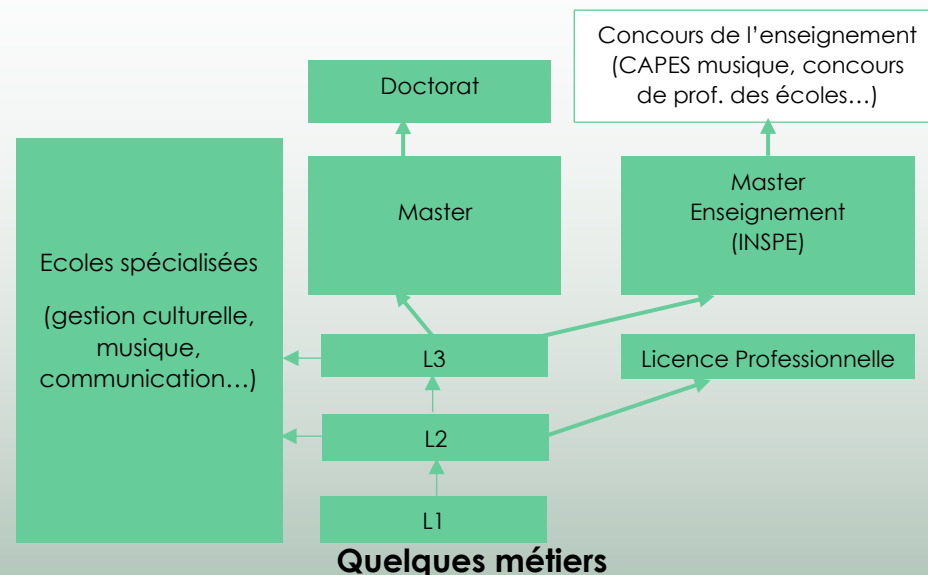
ATTENDUS NATIONAUX : il est attendu des candidats de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
- Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Anticiper son parcours

La licence est un diplôme général. Il conviendra de la compléter par une formation professionnelle (licence pro, master, école spécialisée) pour envisager une insertion professionnelle dans de bonnes conditions.



Quelques métiers

